

Communiqué de presse
24 septembre 2019

Emploi à domicile : encore des économies faites sur le dos des personnes âgées

Dans le cadre du prochain projet de loi de finances, le Gouvernement veut mettre fin à l'exonération totale de cotisations sociales sur l'emploi à domicile lorsque le bénéficiaire est âgé de plus de 70 ans. Cette exonération serait désormais réservée exclusivement aux séniors en perte d'autonomie.

Conséquence : une augmentation de 15 % sur le coût horaire pour les personnes âgées de plus de 70 ans qui ne bénéficient pas d'un plan d'aide et qui emploient une aide à domicile pour les aider dans la préparation des repas, les courses, le jardinage ou encore le ménage.

Déjà affaiblies par la hausse de la CSG (contribution sociale généralisée), l'Etat fait un mauvais choix en ciblant à nouveau les personnes âgées dans sa volonté de faire des économies.

La Fédération Adessadomicile ne partage pas cette approche car ces services dits de « confort » contribuent fortement à retarder la perte d'autonomie. Réaliser certaines tâches domestiques à l'âge de 80 ans, même lorsque l'on est en bonne santé, peut accélérer les troubles du vieillissement. Il ne s'agit pas d'un luxe mais bien de prévention à la perte d'autonomie.

C'est un vrai paradoxe alors que l'Etat lui-même, au travers du rapport Libault, estimait les besoins du secteur de l'aide à domicile à 10 milliards d'euros. Alors que nous attendions une nouvelle loi pour mieux financer notre secteur, le Gouvernement propose des réductions de coûts pour le grand âge.

On ajoute de la difficulté à la difficulté dans un secteur qui souffre déjà d'un problème de recrutement et d'un manque d'attractivité qui nécessiterait un investissement d'environ 600 millions d'euros.

Si la fin de l'exonération totale de cotisations sociales sur l'emploi à domicile en faveur des bénéficiaires âgés de plus de 70 ans venait à être mise en place, Adessadomicile attend à minima que les économies générées puissent être mobilisées directement pour l'amélioration des conditions d'exercice des métiers de l'aide à domicile compte tenu de l'asphyxie financière de notre secteur.

Contacts Presse :

Adessadomicile : David Zeisler – 01 40 84 68 79 – d.zeisler@adessadomicile.org

À propos d'Adessadomicile

Reconnue d'utilité publique depuis 1938, elle représente plus de 350 entreprises associatives et organismes gestionnaires publics et privés à but non lucratif. Ces structures emploient près de 30 000 salariés sur le territoire métropolitain et outre-mer, attachées aux mêmes valeurs, de solidarité, de qualité, de professionnalisme et de primauté de la personne, Adessadomicile ancre pleinement son action dans la voie de l'économie sociale et solidaire. En savoir plus sur adessadomicile.org